

Procès-verbal de la séance du comité de l'USL du 3 novembre 2014

- Lieu : domicile du secrétaire, Yves Claude
- Présents : Robert Duncombe, Stéphane Jacquemet, Claude Vahle, Sébastien Guex
Yves Claude
- Excusé : Aurèle Vuadens
- Absente : Nicole Ravet

1. Bienvenue et ouverture de la séance à 19h30

Robert Duncombe, Président, ouvre la séance et souhaite la bienvenue.

2. Approbation ODJ de la présente séance

L'ordre du jour est accepté sans commentaire

3. Approbation PV dernière(s) séance(s) et reprises

Aucune reprise de PV précédents

4. Salles

La Commune de St-Légier va inviter les utilisateurs actuels des salles. Robert Duncombe a contacté Mme Fuchs à ce propos. Une séance est prévue prochainement, mais Robert Duncombe communique que si la séance a lieu au plus tard le 3 novembre il pourra y assister. Au-delà (déplacement à l'étranger) il se fera remplacer par Claude Vahlé.

5. Projet USL/USAL

Sébastien Guex confirme que le président de l'USAL a demandé à la Municipalité de St-Légier (M. Epp) les options pour l'avenir de l'USAL. Aucune réponse ne lui est parvenue pour l'instant. L'USAL attend des nouvelles de M. Epp.

Sébastien Guex rappelle qu'une grande partie des sociétés de St-Légier peut vivre sans l'USAL. A St-Légier, l'USAL n'est pas une nécessité pour les sociétés locales.

Il enverra à Yves Claude la liste des sociétés membres de l'USAL et mettra en évidence celles qui font partie de l'USL.

Nous attendons des nouvelles de l'USAL concernant la démarche de rapprochement.

6. Assemblée générale USL 2015

Robert Duncombe propose que lors de la prochaine AG, que 3 sociétés se présentent pendant 5 minutes. Suggestion est faite que ce soient les sociétés suivantes : Basket, Ski-Club et Rugby. Accepté par le comité.

Yves Claude enverra aux sociétés précitées une lettre au plus tard 3 mois avant la prochaine assemblée générale.

7. Divers

a) Blonay Ensemble

L'intégration des étrangers est un challenge pour Blonay, qui compte des habitants d'environ 40 nationalités différentes. Blonay a mis sur pied un comité, composé notamment de M. Degex (syndic), de deux représentants des églises, le directeur de la Maison Picson, une conseillère communale et le président de l'USL. M. Degex contacte le syndic de St-Légier pour examiner la possibilité de développer le concept ensemble. Robert Duncombe rappelle l'action de parrainage. La Commune gère les parrains qui assistent les nouveaux arrivants pendant un an. Robert Duncombe suggère de rappeler aux parrains l'existence et les services rendus par l'USL.

Dans la perspective de « Blonay Ensemble » il est rappelé le site intéressant de l'Etat de Vaud : www.vd.ch/integration. De même, une brochure d'accueil est disponible à la Commune.

b) Finances / Site-Web

Stéphane Jacquemet rappelle que l'USL compte 31 sociétés. 22 ont payé leur cotisation à ce jour (fr. 100.--). La trésorerie montre un avoir de fr. 13'036.35, argent qui appartient intégralement aux sociétés.

Aucune nouvelle société membre n'est prévue, tout comme aucune démission n'est à l'ordre du jour.

Stéphane Jacquemet rappelle que l'équilibre financier est atteint avec la présence de 31 sociétés.

Stéphane Jacquemet propose que les sociétés qui n'ont pas de site internet s'adressent à l'USL afin que nous leur mettions à disposition une page pour se présenter. Une annonce sera faite dans ce sens à l'occasion de la prochaine assemblée générale. Mais il s'agit d'une démarche de suggestion. Nous ne pourrions forcer personne et devons attendre que les personnes intéressées se manifestent. L'objectif est de permettre aux sociétés qui ont peu de visibilité de mieux se faire connaître.

c) Prochaine séance

Elle est fixée au lundi 2 février 2015 à 19 :30 à la Maison Picson. L'objectif est la préparation de l'Assemblée générale.

Les convocations seront envoyées par Yves Claude à : Aurèle Vuadens, Robert Duncombe, Stéphane Jacquemet, Sébastien Guex, Claude Vahlé, Nicole Ravet.

La séance est levée à 20 :45 et suivie par une fondue conviviale au carnotzet du soussigné.

Yves Claude, le 16 novembre 2014